

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 octobre 2023

### La Cour des comptes présente son 35<sup>e</sup> Cahier d'observations au Parlement de la Communauté française (fascicules I et II)



La Cour des comptes publie aujourd'hui le 35<sup>e</sup> Cahier d'observations qu'elle adresse au Parlement de la Communauté française. Ce Cahier comporte deux fascicules.

Dans le premier fascicule, la Cour présente la certification du compte général des services d'administration générale et des cabinets ministériels (entité) pour l'exercice 2022 ainsi que ses observations.

Le second fascicule comprend sept parties. Les quatre premières parties contiennent les remarques et observations formulées par la Cour des comptes sur les organismes administratifs publics de type 1 et 2, les services administratifs et éducatifs à comptabilité autonome et deux universités.

Les cinquième et sixième parties commentent respectivement le solde de financement 2022 établi par l'Institut des comptes nationaux ainsi que la dette de la Communauté française.

La septième partie comporte quatre articles spécifiques relatifs au contrôle des comptes du CHU de Liège, aux dépenses des cabinets des membres du gouvernement et de leurs services d'appui, au suivi des recommandations formulées dans trois audits thématiques et au comptage des élèves.

#### **Compte général 2022 de l'entité**

Ce 35<sup>e</sup> Cahier présente le résultat de la certification réalisée par la Cour des comptes sur le compte général de l'entité pour l'exercice 2022 ainsi que ses observations.

La Cour estime que les éléments probants qu'elle a obtenus sont suffisants et appropriés pour émettre une opinion. Elle est parvenue à la conclusion que des anomalies, ayant une incidence significative et diffuse sur les comptes, la fondent à émettre une opinion défavorable sur celui-ci.

#### **Solde de financement**

En 2022, le solde de financement de la Communauté française est fixé par l'Institut des comptes nationaux (ICN) à -791 millions d'euros, ce qui représente une amélioration de 188 millions d'euros par rapport au solde estimé à -979 millions d'euros lors de l'ajustement

du budget 2022. Cette amélioration du déficit par rapport à la prévision résulte principalement du fait que le solde de financement des entités reprises dans le périmètre de consolidation est plus favorable que prévu.

### **Dettes et charges d'intérêt**

La dette directe de la Communauté française augmente de 783 millions d'euros par rapport à 2021. Elle s'établit à 10,4 milliards d'euros au 31 décembre 2022, contre 6,9 milliards d'euros au 31 décembre 2018. Cette augmentation importante trouve son origine dans les déficits budgétaires récurrents de ces dernières années. En plus de la dette directe, la Communauté française doit également supporter une dette indirecte de 1,2 milliard d'euros. Celle-ci inclut les dettes garanties concernant les infrastructures scolaires des écoles subventionnées, la dette des institutions reprises dans le périmètre de consolidation de la Communauté française ainsi que les emprunts conclus dans le cadre des missions déléguées et du financement alternatif.

Fin 2022, la dette brute consolidée, composée de la dette directe et de la dette indirecte, atteint 11,6 milliards d'euros. Le coût de la dette directe s'élève à 191,8 millions d'euros en 2022, soit 1,3 % des dépenses. La soutenabilité de la dette de la Communauté française dépend principalement de sa capacité à maîtriser ses soldes budgétaires futurs, et donc à limiter le recours à de nouveaux emprunts. À politique inchangée, la trajectoire observée depuis plusieurs années devrait cependant perdurer et les soldes budgétaires rester déficitaires.

### **Informations pour la presse**

*La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.*

Le texte intégral du 35<sup>e</sup> Cahier d'observations adressé par la Cour des comptes au Parlement de la Communauté française, ainsi que le communiqué de presse y afférent, est disponible sur [www.courdescomptes.be](http://www.courdescomptes.be).